



Communiqué CSE TER Hauts de France

Avec deux envahissements de CSE, une forte mobilisation le 27 avril en grève et devant le conseil régional, nous tenions à vous remercier pour votre implication.

Cependant malgré ces différentes actions, la direction continue coûte que coûte ses projets de réorganisations.

Pire encore sont les méthodes employées par la direction quant à l'annonces de vos suppressions de postes par voie orale sans aucune explication, ou par des courriers déposés dans vos casiers. Nous, vos représentants du CSE ne pouvons cautionner ces méthodes...

C'est pourquoi, un droit d'alerte a été déposé sur le CSE TER Haut de France pour risques psychosociaux.

Reçu pendant plus de trois heures le 07/06/2019 en enquête immédiate, soit 48h après le dépôt du droit d'alerte, nous voyons là toute l'attention portée par la direction. Celle-ci nous a proposé ce jour une rencontre le jeudi 13/06 à 14h...

C'est pourquoi, vos représentants ont quitté le CSE ce 11/06/2019 et ont décidé de ne plus siéger dans aucune instance, tant que des mesures concrètes répondant à la souffrance des cheminots ne seront mises en place.

Après une interruption de séance, nous serons donc convoqués ce jeudi 13/06/2019 à 9h30.

Pour nous, le SA2020 ne se fera pas sans celles et ceux qui font le service public chaque jour.

En attendant si vous vous sentez dans un état psychologique difficile exercez vos droits de retrait et rapprochez-vous de vos délégués.

Vous avez démontré votre détermination à résister, vous pouvez compter sur notre soutien, ENSEMBLE contre les casseurs de l'entreprise, d'emploi et du service public.